

Reconnecter le jeune public à la nature

AIRES ÉDUCATIVES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR SENSIBILISER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Aujourd'hui, de plus en plus d'initiatives sont mises en place pour permettre aux enfants de mieux connaître les bienfaits de l'environnement et de renouer avec la nature. Le mouvement de renaturation des cours d'école, par exemple, transforme des espaces bétonnés en lieux plus verts, favorables à la biodiversité et propices à l'éveil des plus jeunes. Ces démarches participent à un objectif essentiel : faire en sorte que les jeunes aient accès aux savoirs liés à la biodiversité dès le plus jeune âge.

L'enjeu est de taille. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre des noms d'espèces ou de reconnaître des arbres, mais de comprendre les grands défis de notre époque, comme les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité. Pour cela, les enfants doivent être sensibilisés aux liens entre l'homme et la nature, aux impacts de nos modes de vie,

mais aussi aux solutions possibles. Car c'est en comprenant ces enjeux qu'ils pourront, demain, devenir des citoyens responsables et montrer l'exemple autour d'eux.

Des outils comme les aires éducatives, les classes dehors, ou plus largement l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), sont aujourd'hui essentiels. Ils permettent d'apprendre autrement, en allant sur le terrain, en observant, en expérimentant. Ces approches offrent aux enfants l'occasion de vivre la nature, plutôt que de simplement en entendre parler. Dans un monde en pleine mutation, il est urgent de former une génération connectée au vivant, capable de le protéger.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte déjà 177 aires éducatives dont 47 aires marines et 130 aires terrestres éducatives (ARBE, 2025).



177

**aires éducatives ont été créées
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**
47 aires marines et 130 aires terrestres
éducatives (ARBE, 2025).



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est intégrée aux programmes scolaires depuis la loi de 2004 sur le développement durable, et renforcée par la loi de 2013 sur la refondation de l'école.

La Stratégie nationale biodiversité 2030 et le Plan biodiversité 2018 placent l'éducation comme levier prioritaire. Les dispositifs comme les aires éducatives, les « classes dehors » ou le service civique environnemental sont soutenus par l'État et l'OFB, afin de former une génération sensibilisée, engagée et actrice de la transition écologique.



Illustration en actions

Commune de Chabestan (05)

— **Découverte de la nature via des activités sportives avec l'association USSB***



La commune de Chabestan, en collaboration avec l'association USSB (USEP Secteur Serres Buëch) et le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, a mis en place un programme innovant pour reconnecter le jeune public à la nature.

Ce projet, axé sur la sensibilisation environnementale, combine activités sportives et découvertes naturelles à travers des actions variées telles que des randonnées contées, des sorties LPO, des courses d'orientation et des randonnées-partages.

L'objectif est de créer des liens affectifs forts entre les enfants et leur environnement, favorisant ainsi leur implication dans la protection de la nature. Les communes peuvent agir en étant parties prenantes de « l'école Dehors » et en facilitant l'accès à des espaces naturels aux enseignants pour qu'ils puissent organiser des sorties en plein air et même faire classe dehors. Ce retour d'expérience illustre l'importance d'un partenariat fort entre école et commune pour faciliter l'éducation à la nature et ainsi que le rôle essentiel des collectivités dans cette démarche. ●

Balade sensorielle organisée par des élèves sur leur aire terrestre éducative (ATE)
© Dorian MICHELET (OFB)



*USEP Secteur Serres Buëch

Commune de Velleron (84)

— **Programme de sensibilisation du scolaire en lien avec la stratégie EEDD du Grand Avignon**



La commune de Velleron place la sensibilisation des jeunes à la transition écologique au cœur de ses priorités. En lien avec le Grand Avignon et sa stratégie EEDD, la commune participe activement aux dispositifs nationaux et régionaux visant à former une génération consciente des enjeux écologiques. Cette approche s'inscrit dans le cadre du Plan Climat du Grand Avignon, qui met l'accent sur l'engagement de tous les acteurs pour soutenir une transition écologique réussie.

Dans cette dynamique, des événements tels que « Faites Echos » sont organisés, incluant des défis jeunes et des ateliers interactifs pour sensibiliser 3 000 élèves. Par ailleurs, la commune encourage la pratique du vélo et la mobilité durable grâce à la Via Venaissia, un parcours cyclable traversant la ville. Le Grand Avignon soutient également des projets locaux via des appels à idées, avec un financement annuel. Ces initiatives visent à engager les jeunes et tous les publics dans la préservation de l'environnement, contribuant à une transformation collective vers un avenir plus durable. ●

Communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon agglomération (83)

— **Implication des jeunes dans la préservation de la nature via un « parlement du vivant »**



Dracénie Provence Verdon Agglomération a lancé en 2025 un dispositif inédit : le Parlement du Vivant, en partenariat avec l'association NEEDE Méditerranée. Inspirée d'expériences internationales de reconnaissance juridique d'écosystèmes, cette initiative vise à donner une place symbolique à la voix des non-humains dans la gouvernance locale.

Une vingtaine de jeunes de 16 à 25 ans, investis comme « parlementaires », représentent chacun un élément du vivant (insecte, arbre, castor, ...). Leur mandat d'un an s'appuie sur des ateliers de terrain, des temps de formation et de débat et de plaidoyers, avec une restitution grand public prévue à l'issue du projet. Ce dispositif poursuit plusieurs objectifs : sensibiliser la jeunesse aux enjeux climat-biodiversité, expérimenter de nouvelles formes de participation citoyenne et intégrer la biodiversité sur le premier plan des décisions publiques. La démarche s'inscrit dans le PCAET de l'agglomération (dont 60 % d'espaces naturels sur le territoire), qui fait de la biodiversité un enjeu central.

Encore peu répandu en France (deuxième expérience après Bordeaux), ce Parlement du Vivant illustre la volonté d'innover dans la gouvernance territoriale en renforçant la place des jeunes et en reconnaissant les interdépendances entre humains et milieux naturels. ●

Découvrez d'autres retours d'expériences sur www.arbe-regionsud.org : rubrique « Initiatives inspirantes » en tapant : « Reconnecter le jeune public »



Pistes d'accompagnement

Office Français de la Biodiversité (OFB)

Plan national d'éducation à la nature; soutien aux Aires éducatives (aires terrestres et marines), mise à disposition d'outils pédagogiques, formations et financements.

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

Conseil méthodologique sur les aires éducatives, partage d'expériences et d'outils, avis technique sur un projet.

Parcs Naturels Régionaux (PNR)

En PACA, les 9 PNR portent des missions éducatives (intégrées à leurs chartes) visant à faire de la biodiversité un vecteur d'identité locale et d'apprentissage collectif.

CAUE / Agences d'urbanisme

Intégration du lien au vivant et d'espaces pédagogiques dans les aménagements urbains et scolaires.

Associations d'éducation à l'environnement (FRENE, GRAINE PACA, etc.)

Portage d'actions pédagogiques concrètes, mutualisation d'outils et de méthodologies, formation des enseignants et éducateurs.

Associations locales (LPO, CPIE, CEN, etc.)

Organisation d'ateliers, animations nature et projets pédagogiques adaptés au contexte territorial.

Direction des affaires culturelles (DRAC) / Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Soutien aux projets croisant nature, culture et agriculture (ateliers artistiques et éducatifs en lien avec la biodiversité).

Pistes de financements

Retrouvez les financements mobilisables sur notre site :



Outils et ressources

Consultez les outils et ressources spécifiques sur ce thème pour aller plus loin :



FICHE RÉALISÉE AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES SUIVANTS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :



agence nationale de la cohésion des territoires



AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION TOULONAISE ET DU VAR

